

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transformation
et de la fonction publiques

Arrêté du 30 MAI 2023

portant nomination, au titre de la session de printemps 2023, d'examineurs spécialisés pour les épreuves d'entretien avec le jury des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration

Le ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu le décret n° 2019-86 du 8 février 2019 relatif aux instituts régionaux d'administration, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature, la durée, le programme des épreuves et la discipline des concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration ;

Vu l'arrêté du 22 novembre 2022 portant ouverture de la session de printemps 2023 des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration (entrée en formation au 1^{er} septembre 2023) ;

Vu l'arrêté du 20 mars 2023 fixant, au titre de la session de printemps 2023, la composition des jurys des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés, au titre de la session de printemps 2023, examineurs spécialisés pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Bastia :

M. Alexandre DORIA, attaché principal d'administration, chef de division des moyens et de l'aide au pilotage à la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches du Rhône, ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ;

M. Frédéric MARCHIANI, attaché d'administration hors classe, gestionnaire comptable du lycée Paul Vincensini, ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ;

M. Alexandre PROUD, attaché principal d'administration, chef du centre d'expertise et de ressources des titres région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, direction des titres d'identité et de l'immigration, Préfecture du Var, ministère de l'intérieur et des outre-mer.

Article 2

Sont nommés, au titre de la session de printemps 2023, examinateurs spécialisés pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Lille :

M. Cédric DAMIENS, attaché d'administration hors classe, directeur de l'administration générale et des finances du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Nord ;

Mme Céline HENNEQUIN, attachée d'administration hors classe, administratrice de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, agente-comptable du lycée Gaston Berger à Lille.

Article 3

Sont nommés, au titre de la session de printemps 2023, examinateurs spécialisés pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Metz :

M. Willy CLARENN, attaché principal d'administration, responsable des services au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Nancy ;

M. Fabien DOUTE, attaché principal d'administration, chef de la logistique, division des affaires financières, au rectorat de l'académie de Nancy-Metz.

Article 4

La directrice générale de l'administration et de la fonction publique et les directeurs des instituts régionaux d'administration sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **30 MAI 2023**

Pour le ministre et par délégation :



Cheffe du département des politiques
de recrutement, d'égalité et de diversité

Yacine SECK